

**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE**  
**SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION**

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient : 6

**EPREUVE D'ÉCONOMIE – DROIT**

**PROPOSITION DE CORRIGÉ**

La commission de choix de sujets a rédigé cette proposition de corrigé, à partir des enrichissements successifs apportés aux différents stades d'élaboration et de contrôle des sujets. Pour autant, ce document ne vise pas l'exhaustivité mais tente simplement d'apporter à chaque question, les éléments de réponse couramment admis par la communauté enseignante.

Il est donc tout à fait normal que certaines copies proposent des pistes voisines de celles du corrigé ou encore que des élèves aient choisi de développer certains points qui leur ont semblé correspondre à une compréhension plus large de la question posée. Il appartient aux correcteurs de ne pas se laisser « enfermer » par la proposition de corrigé et d'analyser les productions des candidats avec intelligence en n'hésitant pas à valoriser ceux qui font preuve de capacités d'analyse et de réflexion.

Par ailleurs, certaines questions peuvent aborder des sujets qui font débat ou pour lesquels les savoirs ne sont pas encore stabilisés. Il en est ainsi de certaines thématiques propres à l'économie, particulièrement sensibles au contexte social et politique, ou encore dans le domaine du droit, notamment lorsque la jurisprudence n'a pas encore tranché clairement. Les correcteurs doivent s'efforcer de faire abstraction de leurs propres positions et faire preuve d'ouverture d'esprit en cherchant avant tout à différencier les candidats en fonction de leur capacité à percevoir le sens d'une question et de la qualité de l'argumentation qu'ils développent.

En conclusion, les propositions de corrigés apportent des repères sur lesquels a été trouvé un large consensus. C'est ensuite à la commission de barème de les compléter par des éléments plus fins d'appréciation permettant de valoriser les candidats disposant d'un ensemble de connaissances organisé, d'un esprit d'analyse satisfaisant et capables de produire sous forme rédigée le résultat d'une réflexion. En tout dernier lieu, c'est au correcteur que revient la lourde responsabilité de prendre le recul nécessaire par rapport au corrigé et d'évaluer les travaux avec un souci d'objectivité en n'oubliant pas que le baccalauréat sanctionne le cycle terminal des études secondaires et que le niveau des candidats ne peut en aucune façon être comparé à celui, qui peut être visé par l'université dans le domaine des sciences économiques et juridiques.

## **PARTIE RÉDACTIONNELLE (CORRIGÉ INDICATIF)**

**Sur 10 points**

Dans le cadre du principe de la liberté du commerce et de l'industrie, les entreprises peuvent être amenées à s'entendre pour faire face à la concurrence. Ces pratiques peuvent engendrer des tensions sur le marché et entre concurrents.

**Montrez que le droit articule liberté du commerce et de l'industrie et réglementation des ententes.**

Vous présenterez votre argumentation économique sous une forme structurée en prenant appui sur des exemples.

---

### **Introduction**

Définition des mots clefs :

- Ententes = accords interentreprises
- Liberté du commerce et de l'industrie = principe constitutionnel

Reformulation du sujet : Pourquoi et comment les entreprises peuvent-elles conclure des ententes ?

### **Arguments :**

1) Le principe de la liberté du commerce et de l'industrie (décret d'Allarde 1791) inclut :

- La liberté d'entreprendre : liberté de créer son entreprise et de choisir son statut juridique.
- Reconnaissance de ce principe au niveau européen et international au travers des accords internationaux dans le cadre de l'OMC et des traités fondateurs de l'Union européenne : liberté de circulation des marchandises, des personnes et des capitaux donc liberté de la concurrence.
- cette liberté peut entraîner des accords entre entreprises.

2) Le droit favorise la libre concurrence.

Certaines ententes sont autorisées par le droit si elles ne portent pas atteinte à la concurrence. Les ententes sont possibles.

Exemples = mise en commun des ressources humaines, matérielles et financières.

Mais les ententes peuvent être interdites si elles s'avèrent contraires à la concurrence.

Exemples = concertation ayant pour objet ou pour effet de limiter l'accès au marché, de faire obstacle à la libre fixation des prix.

3) Objectifs de la réglementation

Concilier la liberté du commerce et de l'industrie avec le respect de l'ordre public.

- Ordre public de protection : assurer l'équilibre des parties en présence, consommateurs et entreprises (ex : entente sur les prix)
- Ordre public de direction : lutte contre les concentrations d'entreprises qui réduisent la concurrence (protection de l'intérêt général du marché).

## **PARTIE ANALYTIQUE (CORRIGÉ INDICATIF)**

Sur 10 points

### **1. Présentez l'intérêt du document en annexe n°1.**

#### Analyse de la balance des transactions courantes

La balance des transactions courantes présente un déficit global de 31,8 milliards d'euros. Globalement, le commerce extérieur français présente donc un solde négatif ce qui traduit la fragilité de notre commerce extérieur.

Une analyse plus en détail fait apparaître un déficit de la balance commerciale pour les biens d'environ 51 milliards d'euros, situation en partie compensée par la bonne tenue des exportations de services (tourisme, transport, assurance, banques), et le solde positif des mouvements de revenus.

Il permet d'une certaine manière de mesurer la situation de l'économie française dans la mondialisation. **1 point**

#### Intérêt du document

Ce document retrace les différents échanges entre la France et le reste du monde, autrement dit entre les résidents de l'économie française et les non-résidents. Il permet d'évaluer la performance du commerce extérieur français. **1 point**

### **2. À l'aide de l'annexe 2, présentez l'évolution du solde des transactions courantes des USA, de la Chine, et des pays exportateurs de pétrole.**

#### Le constat de l'évolution

L'accroissement des déséquilibres mondiaux a suscité beaucoup d'attention et de préoccupations. Les déséquilibres des comptes courants ont été particulièrement marqués entre les pays d'Asie de l'Est et les exportateurs de pétrole, d'une part, et les États-Unis, d'autre part. L'évolution et la structure des déséquilibres mondiaux sont illustrées par la balance des opérations courantes de quatre grandes économies : les États-Unis, la Chine et les grands exportateurs de pétrole (*Arabie saoudite, Russie et Norvège*). Le déficit courant des États-Unis a atteint 870 milliards de dollars (6,6 % du PIB) en 2006, contre 214 milliards de dollars (2,4 % du PIB) en 1998. Par contre, l'excédent courant de la Chine en 2006 est estimé à 184,2 milliards de dollars (7,2 % du PIB), contre environ 32 milliards de dollars (3,3 % du PIB) en 1998. Et parmi les exportateurs de pétrole, l'excédent courant de l'Arabie saoudite a atteint 120 milliards de dollars (32,9 % PIB) en 2006. **2 points**

***Les précisions en italiques ne sont pas exigées.***

### **3. Expliquez les raisons des évolutions constatées à la question précédente.**

#### Explications des évolutions constatées

Les États-Unis importent beaucoup plus qu'ils n'exportent. Le creusement du déficit de la balance des transactions courantes américaines, se traduit mécaniquement par un accroissement des excédents du solde des transactions courantes d'autres pays. En effet, les exportations de la Chine, des pays exportateurs de pétrole à destination des USA correspondent en partie aux importations des États-Unis. **2 points**

**4. À partir de l'annexe 3, relevez les causes du déficit commercial français.**

Tout d'abord, le déficit commercial peut provenir de la faiblesse des exportations : insuffisance du nombre de contrats signés avec des clients étrangers, ou du nombre d'entreprises exportatrices.

Par ailleurs, nos importations peuvent être trop élevées du fait de notre forte dépendance énergétique (hausse du prix des matières premières et plus particulièrement du pétrole). **2 points**

**5. La libre circulation des biens et services est-elle une opportunité ou une menace pour la France ? À partir de l'ensemble des annexes, et de vos connaissances, présentez trois éléments qui répondent à la question ci-dessus.**

Opportunités

- Nouveaux marchés, face à la saturation des marchés nationaux au taux de croissance plus faible
- Croissance du PIB tirée par les exportations. Les exportations peuvent être un moteur de la croissance.
- Accroissement de la concurrence internationale oblige à rester compétitif et permet d'assurer une pression source de gains de productivité et donc de performance.

Menaces

- Substitution des importations à la production nationale.
- Délocalisation
- Concurrence prix difficile à surmonter face à des pays à bas salaires.

**Accepter trois idées au choix. 2 points**